



F. GILBERT ltée

123P-1446

www.groupegilbert.com

Chicoutimi, le 19 avril 2010

Par télécopieur : [REDACTED]

Monsieur Marcel Arel
Coordonnateur aux enquêtes
Direction de l'inspection
Commission de la construction du Québec
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Objet : *Contrat Hydro-Québec n° R2-08-01
CÔTE-NORD – LA ROMAINE
Route d'accès principale de la Romaine reliant Havre St-Pierre au site de la Romaine 2
Arrêt de travail du 25 novembre 2009 - Incidences*

Monsieur,

Tel que demandé, vous trouverez en annexe un sommaire des coûts engendrés par cet événement.

À l'intérieur d'un projet pour le compte d'Hydro-Québec, les échéanciers sont très serrés. Les pertes de temps sont reprises en temps supplémentaires durant les fins de semaines et les jours fériés, et ce, pour contrer les pénalités applicables par le donneur d'ouvrage. De tels événements sont néfastes, car ils entraînent d'importantes pertes de productivité dans les jours qui suivent la reprise des travaux.

L'intimidation subite par notre personnel a conduit au départ d'un surintendant d'expérience. Le recrutement de gens compétents à l'interne et à l'externe devient une problématique sérieuse étant donné la peur que peut susciter un éventuel emploi sur la côte nord.

En espérant que le présent document vous permettra d'enrayer à la source ce genre de tactique et de façon de faire, veuillez agréer, Monsieur Arel, mes sincères salutations.

FERNAND GILBERT LTÉE

[REDACTED]
Directeur de projet

c.c. M. Jean-Marc Gilbert, Prés.-directeur général FGL

p.j. Sommaire des coûts
Résumé coûts des équipements en attente
Résumé des coûts de main-d'oeuvre

